

# Mouthiers sur Boëme Vivre à

## SOMMAIRE

|                                |       |
|--------------------------------|-------|
| Conseil municipal 13 novembre  | p 2-3 |
| Le nouveau conseil régional    | p 3   |
| Location salle des fêtes       | p 4   |
| Boëme patrimoine               | p 4   |
| Présence verte                 | p 4   |
| Cinéma MJC                     | p 5   |
| Réveillon solidaire            | p 5   |
| Repas des aînés                | p 5   |
| Journée défense et citoyenneté | p 6   |
| Trame verte et bleue           | p 7   |
| Réveillon du comité des fêtes  | p 8   |
| Déchets de chez nous           | p 9   |
| Médiathèque                    | p 10  |
| Randonnées                     | p 11  |
| Agenda decembre-janvier        | p 12  |
| État civil                     | p 12  |



DES GÉNÉRATIONS POUR LA MÉMOIRE

Photo Alain PORTE

Site internet commune  
[www.mouthiers-sur-boeme.fr](http://www.mouthiers-sur-boeme.fr)

## RÉAFFIRMER NOS VALEURS

Bulletin  
d'information locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil municipal

de Mouthiers sur Boëme

N° 355  
DECEMBRE  
2015



Mouthiers sur Boëme

Comment ne pas revenir sur cette triste soirée du 13 novembre : 130 victimes et 351 blessés ; aujourd'hui encore, nous nous associons aux familles, aux blessés, aux proches, à tous ceux qui sont meurtris dans leur chair par ce lâche assassinat.

Cette violence insupportable a des séquelles sur chacun de nous, mais elle crée aussi un incroyable élan de solidarité, une irrésistible envie de réaffirmer nos valeurs qui ont forgé notre démocratie.

Le samedi qui a suivi cette funeste soirée, le conseil municipal était invité à visiter le Château de la Mercerie à Magnac-Lavalette. Au-delà du projet titanesque de rénover cette ancienne bâtisse, nous y avons découvert aussi un formidable projet humain qui réussit à redonner vie à un village.

Ces personnes qui, bénévolement, participent à cette belle aventure et qui savent pertinemment que cette richesse qu'ils remettent en valeur est complètement liée à la liaison sociale qu'ils ont recréée.

Cette cohésion a aussi eu lieu lors de la rencontre des 38 maires qui formeront la nouvelle intercommunalité. Chacun a exprimé ses craintes et ses réserves mais tous ont affirmé leur volonté de travailler ensemble ; Des groupes de travail vont être formés pour œuvrer sur tous les thèmes afférents à la nouvelle communauté d'Agglomération.

Je vous souhaite à tous de passer de vrais moments de bonheur pendant ces fêtes.

Le Maire  
Michel CARTERET

# CONSEIL MUNICIPAL du 13 NOVEMBRE 2015

## 1. Schéma Départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Charente et qui devra être mis en place au 1er janvier 2017. Le préfet propose de fusionner les communautés de communes Charente-Boëme-Charraud, Braconne et Charente, la Vallée de l'Echelle et la communauté d'agglomération du Grand Angoulême pour former une seule entité. Ce projet a également une incidence sur les syndicats intercommunaux dont la commune est membre.

Après débat du conseil municipal, les élus regrettent que cette organisation puisse se faire dans l'urgence et en cours de mandat, alors que la communauté de communes actuelle fonctionnait plutôt bien.

Néanmoins, les élus souhaitent se projeter rapidement dans cette nouvelle organisation territoriale en préservant avant tout l'intérêt de la population et en défendant les services actuellement en place sur le territoire. Un travail sera mené avec les élus des 38 communes concernés, pour définir les compétences communales et intercommunales.

Le conseil municipal, avec 20 voix pour et 3 abstentions donne un avis favorable sur les périmètres des futures structures intercommunales charentaises.

## 2. Schéma de mutualisation - Communauté de Communes

Rendu obligatoire par la loi, le schéma de mutualisation de services entre les services de la CDC et ceux des communes membres est validé par le conseil municipal.

Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur leurs effectifs et sur leurs dépenses de fonctionnement. Actuellement, de nombreux services et matériels sont déjà mutualisés au sein de la communauté de communes.

## 3. Adhésion au regroupement inter-communal - Charte Terre Saine

La communauté de communes propose qu'une réflexion puisse être engagée avec l'ensemble des communes pour adhérer à la charte Terre Saine et ainsi réduire l'utilisation de produits pesticides sur les espaces communaux. La commune de Mouthiers, engagée dans cette démarche depuis 2009 et n'ayant aujourd'hui plus recours à ces produits, accepte de participer en tant que témoin à cette réflexion.

Le conseil municipal valide les nouvelles modalités de réservation et de mise à disposition de la salle Gilles Ploquin et de matériel municipal (tables et chaises)

Le règlement intérieur et les tarifs ont été approuvés. La caution verte a été réévaluée à 50 € et sera appliquée en cas de non-respect de la propreté et du respect du tri des déchets.



## 5. Participation financière de la commune - Projet de sécurisation RD 35

Les négociations pour l'acquisition foncière avec les riverains de la route ont pu aboutir et une rencontre avec le conseil départemental a eu lieu concernant l'aménagement et la sécurisation de la route départementale 35 reliant la ZE des Rentes et le rond-point du peuplier major. L'estimation des travaux avoisinant les 250 000 €, il a été demandé à la commune de participer à hauteur de 40 % sous la forme d'un fonds de concours pour participer aux travaux. Le conseil municipal décide de reporter à une prochaine séance sa prise de position à ce sujet et attends de la part du conseil départemental un chiffre plus précis.

## 6. Acquisition des parcelles liée au projet RD35

Les négociations avec les propriétaires riverains de la route départementale 35 ayant abouti et les bornages réalisés, ce point sera, comme mis à l'ordre du jour en décembre. Une convention avec le conseil départemental sera rédigée pour le remboursement des frais de géomètres et de notaire.

## 7. Acquisition des parcelles passage de la Chaire à Calvin

Le conseil municipal valide l'acquisition de la parcelle C 2213 pour l'euro symbolique à la société SOFISO.

## 8. Reprise voirie lotissement privé « La Croix Ronde »

Le conseil municipal accepte la reprise dans le domaine public des espaces communs (voirie, espaces verts) du lotissement « la Croix Ronde ».

## 9. Reprise voirie lotissement privé « Les Erableaux »

Le conseil municipal refuse la reprise dans le domaine public des espaces communs (voirie, espaces verts) du lotissement « les Erableaux » dans la mesure où une remise en état préalable doit être effectuée.

## 10. Location temporaire d'un logement pour travaux de rénovation des logements rue de la Boëme

Suite aux travaux programmés en 2016 pour la réhabilitation des logements communaux, rue de la Boëme, et ainsi apporter le confort des normes d'aujourd'hui, le conseil municipal accepte la location temporaire de deux logements situés à la Chauvèterie et gérés par LOGELIA, aujourd'hui vacants, pour permettre l'accueil des locataires durant les travaux.

## 14. Participation frais de scolarité - Ecole d'Angoulême

Le Conseil Municipal accepte la demande de la mairie d'Angoulême de participation financière pour la scolarisation d'une élève de Mouthiers dans une classe de CLIS d'Angoulême.

Le montant (environ 430 €) sera facturé en 2016

Prochaine  
séance publique  
du Conseil Municipal

**VENDREDI**  
**11 DECEMBRE**  
**20 H**



**17 et 31**  
**DECEMBRE**

### 11. Révision des tarifs 2016 - loyers communaux

A compter du 1er janvier 2016, les loyers communaux se verront appliquer une revalorisation de 0,02% (Indice de Référence des Loyers du 3ème trimestre 2014 publié par l'INSEE).

Les tarifs seront les suivants :

53, rue Boëme T5 + 0,02% 410,50 €

55, rue Boëme T4 + 0,02% 288,27 €

55bis, rue Boëme + 0,02% 363,85 €

55bis, rue Boëme + 0,02% 474,91 €

24, av 24 août + 0,02% = 522,39 €

### 12. Garantie d'emprunt - logements sociaux « La Chauvèterie »

La commune apporte sa garantie auprès de l'Office Public de l'Habitat à hauteur de 50 % pour le financement du programme de construction de 3 PLUIS (prêts locatifs à usage social) et 1 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration). Cette garantie s'élève à 213 135,50 €

### 13. Acquisition Licence IV pour un débit de boisson

La dissolution du fonds commerce par le liquidateur judiciaire amène le conseil municipal à mandaté le Maire pour racheter la licence IV du bar restaurant de la gare et ainsi faciliter la remise d'une activité de restauration dans les meilleurs délais.

### 15. Décisions modificatives n°3

Le conseil municipal adopte les modifications budgétaires suivantes :

Section de fonctionnement :

Dépenses : + 33 285 €

chapitre 65 autres charges de gestion

courante : + 23 500,00 €

657348 - subvention fonctionnement  
groupeement collectivites : + 1 000 €

657358 - subvention fonctionnement

autres groupements : + 3 500 €

657361 - subvention fonctionnement

caisse des ecoles : + 20 000 €

6574 - subventions de fonctionnement

aux associations : -1 000 €

11 - Charges à caractère général : + 9 785 €

6132 - Locations immobilières : + 1 500 €

61522 - Bâtiments : + 8 285 €

Recettes : + 33 285 €

013 - Atténuations de charges : + 5 000 €

6419 - Remboursements sur rémunérations

du personnel : + 5 000 €

Chapitre 74 - Dotations, subventions et

participations : + 28 285 €

7484 - Dotation de recensement : + 5 465 €

74121 - Dotation de solidarité rurale : + 15 847 €

74127 - Dotation nationale de péréquation : + 6 973 €

### 16. Désignation membres commission Socio Culturelle et Economie Tourisme

Suite à la fusion des commissions inter-communales Socio Culturelle et Economie Tourisme, Joël Fouché est désigné au côté de Graziella Relet, comme représentant communal de la nouvelle commission.

### 17. Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 - organisation des bureaux de vote

#### 18. Repas des aînés

Le traiteur de Mouthiers, Régis Maurice, est retenu pour la préparation du repas des aînés qui se déroulera le dimanche 17 janvier 2015 à la salle Gilles Plouquin.

Fini la clause de compétence générale qui ouvrait à toutes les politiques possibles dans la région.

Le nouveau conseil régional qui prendra ses fonctions au 1er janvier prochain aura désormais compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, l'aménagement numérique, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires, ainsi que pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

La région définira un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) dans lequel seront précisées les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier, d'aides à l'innovation et les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Le conseil régional sera seul compétent pour définir les régimes d'aides et pour décider de l'octroi des aides aux entreprises de la région. La région animera les pôles de compétitivité.

La région participera à la coordination des acteurs du service public de l'emploi sur son territoire. Le président du conseil régional et le préfet élaboreront, ensemble, une stratégie coordonnée en matière d'emploi, d'orientation et de formation professionnelles. La région établira un plan régional de prévention et de gestion des déchets comprenant des objectifs en matière de prévention, de recyclage et de valorisation des déchets.

En matière de transports, la région sera l'autorité organisatrice de l'intégrité de la mobilité interurbaine. Elle organisera les services non urbains, réguliers ou à la demande, à l'exclusion des services de transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires.

La région élaborera également un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet).

Enfin, la région sera la seule collectivité chef de file pour le tourisme.



## ELECTIONS RÉGIONALES

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre.

Les bureaux de vote, mairie, écoles, seront ouverts de 8 H à 18 H.

Une pièce d'identité est désormais nécessaire pour voter. Sur la carte d'électeur figure le n° du bureau de vote : 1 pour mairie, 2 pour écoles

# DIVERS D'HIVER



## SERVICES À DOMICILE

sur tout le département de la Charente

Association loi 1901



### Livraison de repas

Des repas livrés pour tous les jours de la semaine, midi, soir.

Nous vous garantissons :

- la possibilité de choisir votre menu
- une alimentation saine et équilibrée
- des repas personnalisés (en cas de régimes alimentaires)

**Nouveau :**  
**Livraison de produits fermiers à domicile**  
 En partenariat avec le magasin collectif de producteurs charentais La Belle Fermière  
 Rendez-vous sur [www.labelfermiers.com](http://www.labelfermiers.com) ou demandez votre bon de commande papier  
**Frais de dossiers offerts**

### Jardinage et petit bricolage

#### Jardinage :

- Entretien des espaces engazonnés
- Taille des fleurs
- Ramassage des feuilles
- Arrosage
- Plantations de printemps et de l'automne...

- + Un abonnement au plus juste des besoins
- + Intervenants qualifiés et sérieux
- + Nous intervenons avec notre propre matériel



#### Petit bricolage :

- Changement de robinet et de joints sanitaires
- Installation et fixation de petits équipements de rangement
- Peinture de volets....

05 45 97 81 30 - [presenceverte16@msa-services.fr](mailto:presenceverte16@msa-services.fr)  
[www.laser-services.fr/presencevertetcharente](http://www.laser-services.fr/presencevertetcharente)

ou à l'agence Groupe MSA (Angoulême, Barbezieux, Confolens, Mansle, Segonzac)

## ANNONCE

Vous connaissez des personnes qui souhaitent faire construire une maison économe en énergie à Mouthiers.

2 Terrains à vendre

La Chauvèterie

Prix de vente : 17 € le m<sup>2</sup>

Renseignement à la Mairie

ou Les Maisons de la Touvre

05 45 65 44 88

[contact@lesmaisonsdelatouvre.com](mailto:contact@lesmaisonsdelatouvre.com)

## LOCATION SALLE DES FÊTES

### Tarifs

|                        |                   | Particuliers Commune | Association communale et scolaires | Particuliers hors commune | Communes extérieures |
|------------------------|-------------------|----------------------|------------------------------------|---------------------------|----------------------|
| Salle Gilles Ploquin : | 1 journée         | 100 €                | Gratuit                            | 200 €                     | 150 €                |
|                        | 1 week-end        | 160 €                | Gratuit                            | 320 €                     | 250 €                |
|                        | Caution           | 300 €                | 300 €                              | 300 €                     | 300 €                |
|                        | Caution verte     | 50 €                 | 50 €                               | 50 €                      | 50 €                 |
|                        | Forfait Chauffage | 20 € / jour          | Gratuit                            | 20 € / jour               | 20 € / jour          |
| Matériel sans location | Chaises           | 0,50 €               | Gratuit                            | 1 €                       | Gratuit              |
|                        | Tables :          | 1 €                  | Gratuit                            | 2 €                       | Gratuit              |

## Association Boëme-Patrimoine

L'association Boëme Patrimoine de Mouthiers travaille cette année sur les commerces du bourg dans les années 1950-1960. Comme à l'accoutumée, nous avons besoin de collecter les souvenirs, les documents divers, les photos que vous seriez en mesure de nous communiquer.

Merci par avance pour votre participation.

Bien entendu, nous prendrons grand soin des documents qui vous seront restitués dès duplication.

**Eliette DEDIEU : 05 45 67 81 05**

**Bernard GERMON : 05 45 67 94 35**

**Thérèse LATHIERE : 05 45 67 92 53**



A la MJC, en partenariat avec la commune et dans le cadre d'un circuit départemental coordonné par CRCATB.

**Jeudi 10 décembre 20h30**

## L'Étudiante et Monsieur Henri

Réalisé par Ivan Calbérac  
Avec Claude Brasseur, Guillaume De Tonquédec,  
Noémie Schmidt

Genre Comédie  
Nationalité Français  
Durée 1h 38

A cause de sa santé vacillante, Monsieur Henri ne peut plus vivre seul dans son appartement parisien. Particulièrement bougon, il finit néanmoins par accepter la proposition de son fils Paul de louer une chambre à une jeune étudiante. Loin de tomber sous le charme, Henri va se servir d'elle pour créer un véritable chaos familial

Plein tarif : 4€ Tarif réduit : 3€



### Envie de vivre un réveillon du 31 Décembre unique ?

Le Centre Social Intercommunal Effervescentre et ses bénévoles, en partenariat avec la Communauté de Communes organisent leur 5ème réveillon de la solidarité. Cette soirée festive est pour tous ceux qui souhaitent passer une soirée conviviale, festive seul ou entre amis. Une équipe de bénévoles motivée et enthousiaste est prête à faire de ce passage à la nouvel année un moment exceptionnel :

Venez nous rejoindre

le Jeudi 31 Décembre à partir de 20h30

à la salle de spectacles des Glamots de Roulet Saint Estèphe.

Les inscriptions se feront

du 1er au 17 Décembre au Centre Social **05 45 67 84 38**  
après le 17 Décembre au **07 63 47 92 16**.

Pour vous inscrire ou rejoindre l'équipe de bénévoles :  
N'hésitez pas à contacter Sandra SEGANTI au centre social.



### Repas des aînés

Le repas offert aux aînés par la commune aura lieu le dimanche 17 janvier 2016 à midi à la salle Gilles Ploquin. Il est offert aux personnes âgées de plus de 64 ans (et leurs conjoints même s'ils n'ont pas atteint l'âge requis).

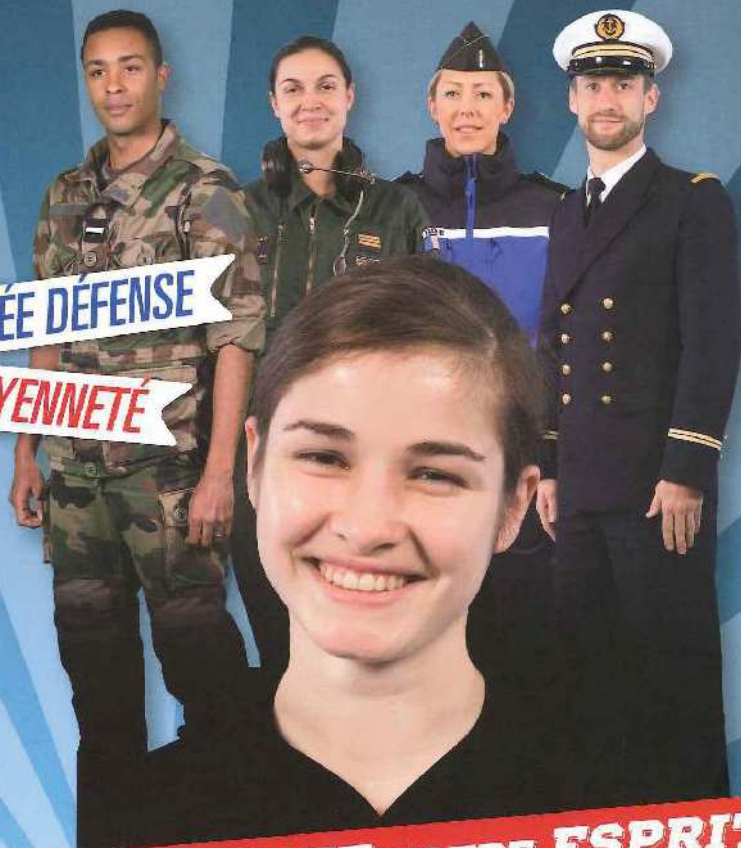
Nous espérons n'avoir oublié personne, mais si vous êtes concerné(e)s et si vous n'avez pas reçu d'invitation avant le 15 décembre, ou si vous avez connaissance d'un oubli de notre part, merci de vous faire connaître en mairie ou de nous le faire savoir.

En cas de besoin, le transport des personnes peut être effectué par la collectivité ; il suffit pour cela de bien vouloir en faire la demande à la mairie.

Les personnes âgées de 80 ans et plus ne pouvant se déplacer pour cas de force majeure sont invitées à se faire connaître en mairie ; il leur sera remis, à leur domicile, une corbeille gourmande.



**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT**

**16  
ANS !**

**PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

**QUI ?**

Tous les Français,  
filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation**  
à la journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement  
est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,  
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,  
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.

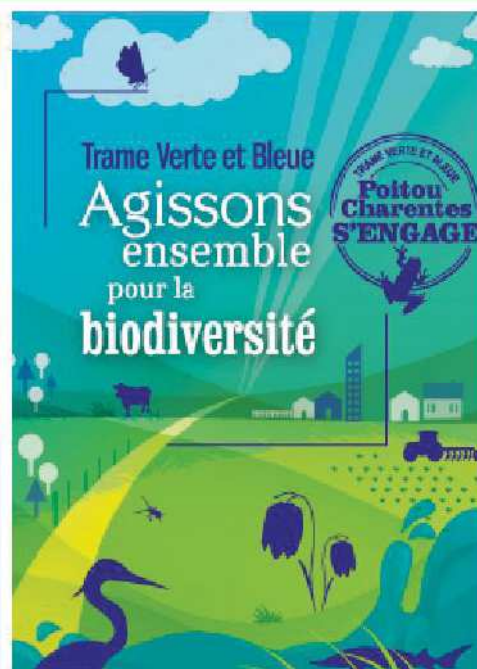
**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



*La biodiversité est omniprésente, dans les sites naturels exceptionnels et dans notre quotidien, au fond du jardin, dans les parcs ou au bord des routes. Sa protection et sa restauration nous concernent tous, car les conséquences écologiques, sociales et économiques de son déclin sont réelles pour les communes et leurs habitants.*



## LA COMMUNE S'ENGAGE CONCRETEMENT POUR LA BIODIVERSITE

La commune est aidée par la Région Poitou-Charentes à hauteur de 15 000 €.

La Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes est un programme d'actions concrètes, proposé par la Région et mis à la disposition des communes pour agir en faveur de la biodiversité.

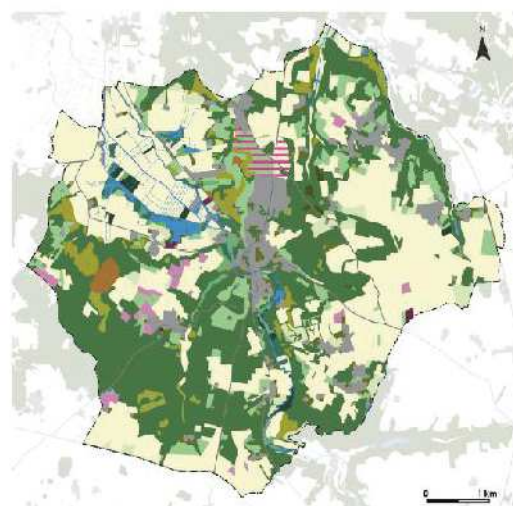
La Trame Verte et Bleue est aussi un outil d'aménagement durable du territoire, pour permettre à la commune de freiner la dégradation des milieux naturels et à améliorer la qualité environnementale de la commune et du cadre de vie des habitants. L'objectif est de maintenir un réseau naturel d'échanges (Vert pour la végétation, Bleu pour l'eau) afin que les espèces végétales et animales puissent se déplacer, s'alimenter, se reproduire, se reposer et assurer leur cycle de vie.

En appui du travail actuellement réalisé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, la commune souhaite aller plus loin dans sa démarche environnementale et réaliser des actions et des opérations concrètes sur le paysage, l'eau, le bâti, les espèces et les espaces.

Pour élaborer ce Plan d'Actions Communal, la commune va être accompagnée par l'association Charente Nature, dont la prestation est intégralement prise en charge par le Région. De nombreux partenaires aux compétences naturalistes, urbanistiques, agricoles, rurales... seront associés dans les prochaines semaines pour élaborer ces actions.

### Une démarche participative et des actions sur mesures :

- un diagnostic des enjeux de la Trame Verte et Bleue du territoire communal,
- l'écriture d'un plan d'actions faisant état :
  - des besoins de restauration d'éléments paysagers ou de biodiversité,
  - des actions à mettre en œuvre sur les espaces communaux,
  - des actions avec les propriétaires, les agriculteurs...,
  - des opérations de sensibilisation des habitants...,
  - des opérations spécifiques adaptées,



### LA COMMUNE COMPTE SUR VOUS ET VOS IDEES !

La mairie souhaite s'appuyer sur les personnes intéressées et concernées par l'environnement au sein de la commune.

Votre participation, votre implication et votre contribution permettra de réfléchir et de construire ensemble les actions à mettre en œuvre.

Contact Mairie : 05 45 67 92 20  
mairie@mouthis-sur-boeme.fr

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

JEUDI 31 DÉCEMBRE 2015

20 h 30 - Salle polyvalente Gilles Ploquin

# Réveillon

sur le thème des îles

Animé par  
**DJ NUMBER ONE**  
Ambiance assurée

## Menu

Cocktail Lagon Bleu et ses toasts

~  
Assiette de foie gras avec sa compotine  
d'oignons et sa confiture de figues

~  
Terrine 3 poissons et sa sauce mousseline

~  
Coco-rhum des îles

~  
Cuisse confite, pommes de terres sautées,  
marrons et haricots verts

~  
Salade et 3 fromages

~  
Îles gourmandes

~  
Vins et champagne NON COMPRIS  
Cotillons à minuit

 Organisé par le  
Comité des fêtes de Mouthiers-sur-Boëme

Tarifs : 50 € / 15 € (moins de 12 ans)

Réservations avant le 16 décembre 2015

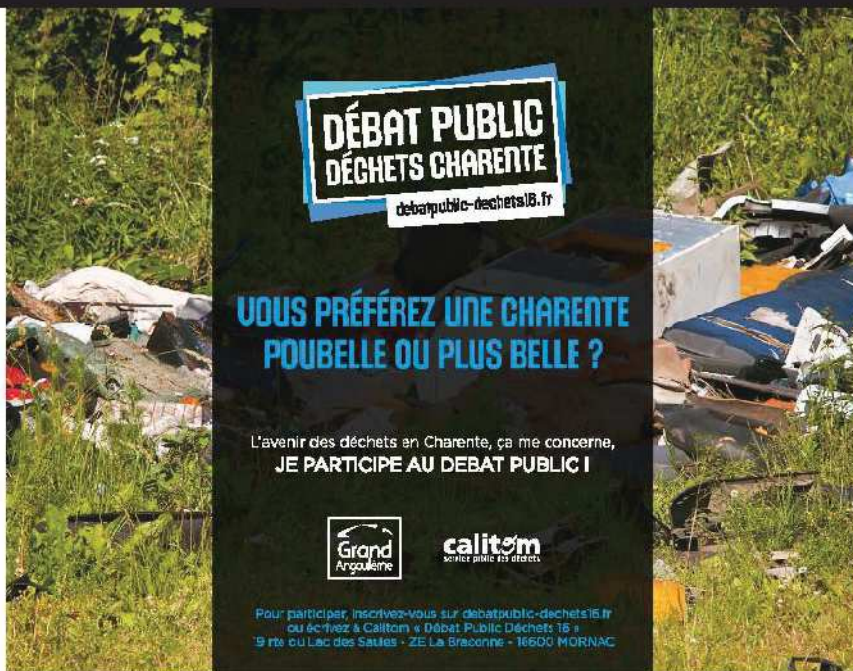
Renseignements : 06 13 50 30 69 / 06 12 26 41 41



licencié par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



# DÉCHETS DE CHEZ NOUS



## RAPPEL

A partir du **1er janvier 2016**, les bacs d'ordures ménagères non conformes ne seront plus collectés.

La mairie a déjà permis à 130 foyers de la commune de s'équiper à moindre coût (27,75 €) d'un contenant, répondant à la norme NF EN 840-1, plus robuste.



## Les consignes de tri des emballages recyclables évoluent.

Désormais, les plastiques souples comme les films entourant les bouteilles, les sacs plastiques, les sachets alimentaires... ainsi que les plastiques rigides comme les pots de yaourt, de crème, les boîtes de confiserie, les barquettes polystyrène... sont acceptés.



## Bientôt un poulailler à l'école !

Les services de la commune, les écoles, les associations agissent au quotidien pour limiter les impacts sur les ressources naturelles. Valorisation et paillage des végétaux dans la commune, gestion saine des espaces verts, actions contre le gaspillage alimentaire et jardinage dans les écoles..., et bientôt un poulailler et des poules pour valoriser les déchets de la cantine.

Vous souhaitez, vous aussi, adopter deux poules pondeuses (10 €) ou deux poules de Barbezieux (15€), acquérir un composteur (15 €), pratiquer le lombricompostage... et bénéficier de conseils pratiques : [www.calitom.com](http://www.calitom.com) ou numéro gratuit 0 800 500 429.

## Pour réduire mes déchets, j'agis... et je réalise des économies !

Au moment de faire ses courses, à la maison, au bureau, dans des lieux publics, dans le jardin... des gestes simples peuvent me permettre de réduire considérablement mes déchets (jusqu'à 100 kg par an et par personne), mais pas seulement ! En effet, certains gestes font réaliser de vraies économies, d'autres de gagner du temps, de la place... bref de me faciliter la vie !



1. J'évite le gaspillage alimentaire
2. Je donne, je vends au lieu de jeter
3. Je fais du compost
4. J'adopte des poules
5. Je répare ou je fais réparer
6. J'utilise mon sac ou mon cabas
7. J'achète à la coupe ou en vrac
8. Je limite les emballages
9. Je privilégie les produits naturels ou écolabellisés
10. J'utilise des piles rechargeables
11. J'inscris « stop pub » sur ma boîte aux lettres
12. Je limite mes impressions papier
13. Je prends de la vaisselle réutilisable
14. Je pratique le paillage des végétaux
15. Et pour Noël... j'offre des cadeaux dématérialisés

## DECORATION DU SAPIN DE NOËL

**Mercredi 09 décembre à 14h30**  
**Durée : 2h – à partir de 4 ans**



Venez décorer avec nous le sapin de Noël de la médiathèque ! On fabriquera des guirlandes et des boules de Noël en papier et vous repartirez même avec une de vos créations. Au boulot les petits lutins !

**Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47**

## VEILLÉE DE NOËL

**Mardi 15 décembre à 20h00**  
**Pour les petits et les grands**



Ce soir, c'est la veillée de Noël à la médiathèque. Enfilez votre pyjama (oui les grands aussi!) et venez vous installer avec nous pour écouter de merveilleuses histoires avant Noël.

P.S : Le père Noël a bloqué la date pour nous rendre visite !



### La boum solidaire

Samedi 31 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes de Mouthiers a organisé une boum solidaire en coopération avec l'association « Les bouchons d'amour ». Cette association collecte les bouchons pour les recycler au profit d'actions pour les handicapés.

La plupart des jeunes conseillers avaient, dès le début de l'après-midi commencé à organiser la fête. Quelques conseillers ont installé les tables pendant que d'autres sont allés acheter des boissons, des gâteaux et des confiseries pour régaler les convives.

Grâce à l'aide des parents, les décors préparés avec le centre de loisirs ont été installés dans la salle Gilles Ploquin où avait lieu l'évènement. Il fallait être prêt dès 17 heures, heure à laquelle les premières personnes allaient commencer à arriver.....

Sorcières, squelettes, diabesses, vampires, trolls et autres monstres sont venus nombreux. Pour participer à la fête, il fallait apporter des bouchons ou des couvercles en plastique. 74 pesées ont été effectuées pour un poids total de 43,548 kg !

Bravo à tous les participants et félicitations aux trois premiers.

Maëline Hubert : 6,901 kg  
 Clara Moreau : 3,937 kg  
 Hugo Soulet : 3,631 kg

Un magnifique trophée a été remis à Maëline. Ce trophée, réalisé avec des bouchons et des cd, avait été imaginé et fabriqué par des enfants de l'IME de Montmoreau.

Tous les participants ont beaucoup apprécié cette soirée et sont prêts à recommencer l'année prochaine.



## Yves LAFFONT

**EXPOSE À LA M.J.C.**  
**DU 20 NOVEMBRE**  
**AU 3 DECEMBRE**

## RANDONNÉES

| MERCREDI    | Lieu de la randonnée                      | Point de départ                  | Heure | Distance | R.V. Mouthiers Chevet de l'église | Animateurs                | Tél.                     |
|-------------|---|----------------------------------|-------|----------|-----------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| 09 décembre | VADALLE<br>Sentier de l'Ermitage          | Place de VADALLE                 | 14h   | 8,5 km   | 13h30                             | Daniel P.<br>Jean Paul L. | 0619126239<br>0632239878 |
| 16 décembre | MOSNAC<br>Sentier de la Vallée            | Salle des Fêtes<br>Stade de Foot | 14h15 | 8 km     | 13h45                             | Guy P.<br>Claude D.       | 0674803445<br>0637782927 |
| 06 janvier  | MOUTHIERS<br>Rando + calendrier + galette | Nanteuillet<br>Chez les Rois     | 14h   | 6 km     | 13h45                             | Annick D.<br>Gilles D.    | 0750391799<br>0660138529 |

| DIMANCHE    | Lieu de la randonnée  | Point de départ       | Heure | Distance | R.V. Mouthiers Chevet de l'église | Animateurs                   | Tél.                     |
|-------------|---|-----------------------|-------|----------|-----------------------------------|------------------------------|--------------------------|
| 06 décembre | RIOUX<br>MARTIN<br>Circuit des landes   | Place Salle des fêtes | 13h45 | 12 km    | 13 h                              | Daniel P.<br>Jean-Jacques H. | 0619126239<br>0671117587 |
| 20 décembre | Reconnaissance Boucle de la Boème   |                       |       |          |                                   |                              |                          |
| 03 janvier  | Rando Mouthiers (6 - 8 km) - Galette - Calendrier - (Béatrice et Guy Carel : Circuit « les pieds bleus ») |                       |       |          |                                   |                              |                          |

## ETAT CIVIL

### ELLES SONT NÉES

Le 5 novembre : Mila Tia JOUSSAUME, 3 rue de la Croix - Gersac  
Le 23 novembre Anna Lucie GOUMARD 8 rue du Pigeonnier

### ILS SE SONT UNIS

Le 7 novembre : Marie-Anne PASQUIER et Jean GARIN, Logis de Bournet

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le 26 octobre : Raymond GRISON, EHPAD La Chauvèterie

- Le 29 octobre : Andrée GOUMARD, 21 rue de la Côte à Bournet

- Le 31 octobre : Daniel MATHON, 2 rue de la Chataigneraie

- Le 11 Novembre : Réjane FORT, EHPAD La Chauvèterie

- Le 13 Novembre : Suzanne DECLIDE, La Combe au Roi

- Le 22 Novembre : Ginette FRESIGNAC, 3, impasse de la Rivière - La Rochandry-

## SUR VOTRE AGENDA

### DECEMBRE

13 : repas dansant Génération Boème - salle Gilles Ploquin

31 - Réveillon Comité des Fêtes - salle Gilles Ploquin

### JANVIER

9 : Repas Ecole de Foot - salle G. Ploquin

10 : Promotion Badminton - salle Omnisport

15 : 20h30 - AG tourbières et Loisirs - Mairie

16 : Galettes des Rois Tennis salle Ploquin

16 : 15h - Vernissage exposition BD - MJC

17 : 12h - Repas des Aînés - salle Gilles Ploquin

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE LE MEDECIN DE GARDE LE WEEK-END il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page :

Jean REVEREAULT Edouard GANNE

Photos Alain PORTE

Impression : VALANTIN L'Isle d'Espagnac

### Le prochain bulletin

Premier de l'année 2016 portera le dossard 356. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre. Les activités prévues jusqu'à mi février pourront y être annoncées.

## GRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS  
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Ronds et rebonds à babygym



Le théâtre pour raconter l'Histoire



Fête pas pour !

(Photos Alain PORTE)